

# SAMSUNG

## Conditions de participation

### Cashback Premium sur les téléviseurs et barres de son

L'organisateur de la **Promotion cashback Premium sur les téléviseurs et barres de son** est la société Samsung Electronics Switzerland GmbH, Giesshübelstrasse 30, 8045 Zurich, Suisse (ci-après dénommée «Samsung»).

1. Dans le cadre de la **Promotion cashback Premium sur les téléviseurs et barres de son**, les participants reçoivent un cashback de 25 % du prix d'achat net pour l'achat d'un téléviseur Samsung choisi parmi les modèles ci-dessous (voir point 2) pendant la durée de la promotion (prix de l'appareil déduction faite des éventuelles remises accordées, avec l'accord de Samsung, par le commerçant participant). Si une barre de son Premium choisie parmi les modèles ci-dessous (voir point 2) est achetée en plus du téléviseur pendant la durée de la promotion, les participants reçoivent de surcroît un cashback de 50 % du prix d'achat net de la barre de son.
2. L'offre promotionnelle est valable exclusivement pour l'achat des produits Samsung suivants, livrés par la société Samsung Electronics Switzerland GmbH aux revendeurs agréés Samsung dont le siège est en Suisse ou au Liechtenstein:

#### Téléviseur

Téléviseur QLED 8K Q900R	Téléviseur QLED Q9FN	Téléviseur The Frame	
QE85Q900R QE75Q900R QE65Q900R	QE75Q9FN QE65Q9FN QE55Q9FN	UE65LS03 UE55LS03 UE49LS03 UE43LS03	UE65LS003 UE55LS003 UE43LS003

#### Barre de son

Atmos	Wall Mounting/Sound+	Wireless Audio	Cinematic
HW-N850/EN HW-N950/EN	HW-NW700/EN	VL350/EN VL351/EN VL550/EN VL551/EN	HW-N650/EN

3. La **période de promotion** s'étend du **25 février au 17 mars 2019 inclus**. La date de l'achat est confirmée par le justificatif d'achat. Les participations pour des achats effectués en dehors de la période de promotion ne seront pas prises en compte.
4. L'offre est limitée à une participation avec un appareil par ménage.
5. Pour pouvoir bénéficier du cashback, il faut s'inscrire avant la date limite sur **[tvpromo.samsung.ch](http://tvpromo.samsung.ch)**.
6. **La clôture des inscriptions** est fixée au **31 mars 2019**. Les inscriptions ultérieures ne seront pas prises en compte.
7. Seuls les clients finals (clients achetant des produits pour leur usage personnel) domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein sont autorisés à participer. Sont exclus de la participation les membres du personnel de Samsung et des sociétés associées ainsi que les membres de leur famille.
8. Si toutes les exigences des présentes conditions de participation sont remplies, le montant du cashback en question sera viré sur le compte bancaire ou postal indiqué par le participant dans les 8 semaines qui suivent la clôture des inscriptions. Le cashback n'est pas transmissible et n'est pas payé en espèces.
9. En cas de restitution de l'appareil (annulation du contrat de vente), le client perd son droit à bénéficier du cashback.
10. Samsung se réserve le droit de déclarer nulles les participations incomplètes, fausses ou qui ne sont pas conformes aux présentes conditions de participation. Les participations seront traitées par Ixolit GmbH, Mariahilfer Strasse 77-79, 1060 Vienne. Les cashback sont versés aux participants par Ixolit GmbH.

11. Samsung se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de clôturer prématurément la promotion à tout moment en cas de défaillance technique ou pour toute autre raison majeure.
12. Samsung se réserve le droit de déclarer non valides les participations accompagnées de documents inexacts, trompeurs ou frauduleux et, le cas échéant, de prendre des mesures pénales contre les participants fautifs.
13. Les données personnelles fournies dans le cadre de cette promotion seront uniquement traitées pour le bon déroulement de la promotion, conformément à la politique de confidentialité de Samsung (disponible sur [https://www.samsung.com/ch\\_fr/info/privacy/](https://www.samsung.com/ch_fr/info/privacy/)).
14. Cette promotion est soumise au droit suisse. Le for judiciaire est à Zurich.